

Poitiers, le 19 juin 2025

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN ORSEC DÉPARTEMENTAL – DISPOSITION SPÉCIFIQUE
GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE CHALEUR**

Niveau ALERTE CANICULE

Vu la carte de vigilance et le bulletin de suivi vigilance départemental diffusée par Météo-France le 19 juin 2025 à 16h00 plaçant le département de la Vienne en vigilance orange canicule à compter du 20 juin 2025 à 12h00 ;

Vu les seuils départementaux des IBM (indicateurs biométéorologiques) correspondant aux moyennes glissantes sur trois jours consécutifs des températures minimales (IBM min) et maximales (IBM max) et dont les valeurs définies sont respectivement 19° et 35° pour le département de la Vienne ;

Vu les IBM diffusés le 19 juin 2025 par Météo-France pour la période du 18 juin au 24 juin ;

Département	Seuils	Param	18 juin (J-1)		19 juin (J)		20 juin (J+1)		21 juin (J+2)		22 juin (J+3)		23 juin (J+4)		24 juin (J+5)	
VIENNE (86)	19/35	IBM Min / IBM max	16.7	33.3	18.2	35.2	18.9	34.5	17.9	32.2	16.3	29.9	16.3	29.2	16.4	27.9

Sur proposition conjointe de :

- Madame la sous-préfète, directrice de cabinet,
- Monsieur le directeur de la délégation départementale de l'ARS,

Il est décidé par le préfet de la Vienne du déclenchement du niveau « alerte canicule » du plan ORSEC départemental – disposition spécifique gestion sanitaire des vagues de chaleur à compter du :

vendredi 20 juin 2025 à 12h00

le préfet de la Vienne,


Serge BOULANGER